

Avis de constitution

SOCIETE « ANABSON GOLD MINING LIMITED »

Siège ABIDJAN – YOPOUGON MAROC, NON LOIN DE
LA MOSQUEE DU MAROC, JUSTE EN FACE DU COLLEGE
RODIN, Lot 4682, Ilot 123

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANABSON GOLD MINING LIMITED

»

Objet : - INDUSTRIES D'EXPLOTATION ET D'EXTRACTION
DE MINERAIS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN – YOPOUGON MAROC, NON LOIN DE LA MOSQUEE DU MAROC, JUSTE EN FACE DU COLLEGE RODIN, Lot 4682, Ilot 123

Dirigeant(s) M OUATTARA ANABI IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07031 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41876/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

